

Guide d'accueil des Praticiens- agréés Maitres de Stage



Table des matières

QU'EST-CE QU'UN MAITRE DE STAGE ?	3
POURQUOI DEVENIR MAITRE DE STAGE ?	3
JE VEUX DEVENIR MSU : QUELLES DEMARCHES ?	4
1. OBTENTION D'UN AGREMENT	4
2. LA PROCEDURE ADMINISTRATIVE	4
ORGANISATION DU 2EME CYCLE	6
LES TEXTES REGLEMENTAIRES	6
UNE REFORME EN COURS	6
ORGANISATION DU 3EME CYCLE	7
LES TEXTES REGLEMENTAIRES	7
LES PHASES	7
LA PHASE DE CONSOLIDATION	8
LES DIFFERENTES ETAPES DU PARCOURS DE FORMATION	8
LES AGREMENTS DE STAGE	9
EVALUATION DE STAGE	10
1. ETUDIANTS DU 2EME CYCLE	10
Accès au logiciel	10
Evaluation des étudiants	11
Etudiants « en cours » vs « passés »	11
Signature de l'évaluation	12
Déverrouiller l'évaluation	12
Statut des évaluations	12
Assigner les étudiants aux tuteurs	12
2. ETUDIANTS DU 3EME CYCLE	13
PAIEMENT DES INDEMNITES DU MAITRE DE STAGE	14
CALENDRIER DES ACTIONS A MENER	15
DUREE DES MAQUETTES – 3^E CYCLE	16
COORDONNATEURS DE DES – 3^E CYCLE	18

QU'EST-CE QU'UN MAÎTRE DE STAGE ?

Un Praticien Agréé **Maître de Stage des Universités**, plus communément appelé **MSU**, est un médecin de ville qui accueille dans le cadre de stages des étudiants en médecine qui sont entre la 5^{ème} année (externat) et la fin de la 9^{ème} année (internat) afin de leur permettre de découvrir la spécialité concernée.

Le MSU a un rôle important, décisif et complémentaire dans la formation de l'étudiant en médecine. Il lui permet d'accéder à ce terrain d'apprentissage qu'est l'ambulatorio.

Être MSU, c'est transmettre et partager son expérience, sa vision du métier de médecin.

On peut **devenir MSU** pour 3 types de stages :

- Le stage de deuxième cycle destiné aux externes.
- Le stage dit « de niveau 1 » pour l'interne durant la « phase socle et d'approfondissement ».
- Le stage dit « de niveau 2 » pendant la phase de consolidation.

POURQUOI DEVENIR MAÎTRE DE STAGE ?

L'intérêt pour le médecin est de **partager ses connaissances**, transmettre ses compétences et son savoir-faire, mais également d'**échanger** avec la nouvelle génération.

Être maître de stage permet aussi de **se constituer un réseau** de jeunes médecins dans une perspective de **remplacements** ou de **succession**.

Le maître de stage perçoit des **honoraires pédagogiques** compris entre 300 et 600 euros par mois.

L'Ordre des médecins reconnaît le **droit au titre** de « maître de stage des universités », pouvant ainsi figurer sur les plaques et ordonnances des médecins agréés

JE VEUX DEVENIR MSU : QUELLES DEMARCHES ?

1. OBTENTION D'UN AGREMENT

Pré-requis :

- 1 an d'activité pour accueillir un externe
- 2 ans d'activité pour accueillir un interne

Demande d'agrément :

Voir chapitre concerné

La formation :

Le praticien doit se former à la pédagogie en suivant un cursus de maître de stage.

- Un tutoriel à suivre qui sera disponible sur le site de la faculté
- Une journée de séminaire à la Faculté de médecine de Nice

Le cursus s'inscrit généralement dans le cadre du **développement professionnel continu** (DPC).

Pour les praticiens exerçant une activité libérale, n'oubliez pas de signaler à votre **assurance RCP** votre qualité de maître de stage.

2. LA PROCEDURE ADMINISTRATIVE

1. Les services de la Faculté vous envoient un dossier unique. Tous les documents doivent être complétés avec les pièces justificatives demandées et renvoyés à :

gestionmsu@unice.fr

2. Convention (*à compléter dans le dossier unique*)

Une convention d'agrément est établie et doit être signée par vous, l'ARS, le CHU de Nice et la Faculté de médecine. Un exemplaire signé vous sera transmis une fois toutes les signatures récoltées.

3. Droit d'option (*à compléter dans le dossier unique*)

Vous devez **choisir entre 2 possibilités** :



Paye : les indemnités sont versées avec déduction des charges sociales. Un bulletin de salaire est édité et envoyé à votre domicile. Aucune démarche auprès des services des impôts/URSSAF ne doit être engagée.



Honoraires : Les indemnités sont versées brut. Le virement est réalisé directement sur votre compte bancaire sans justificatif. Vous devrez déclarer, chaque année, les sommes perçues aux services de l'URSSAF afin de payer les cotisations sociales dues.

4. Mise en paiement

Voir chapitre concerné

ORGANISATION DU 2EME CYCLE

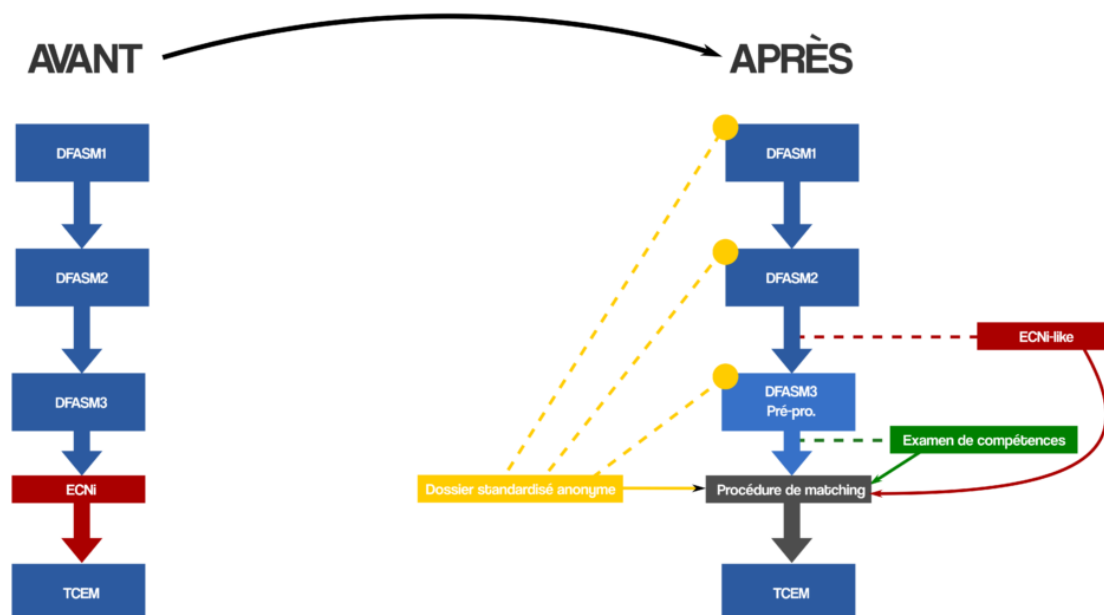
LES TEXTES REGLEMENTAIRES

- Arrêté du 18 juin 2009 pris en application de l'article 8 de l'arrêté du 4 mars 1997 modifié relatif à la deuxième partie du deuxième cycle des études médicales
- Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales ;
- Arrêté du 18 novembre 2015 relatif aux stages accomplis auprès de praticiens agréés maîtres de stage des universités au cours du deuxième cycle des études de médecine

UNE REFORME EN COURS

Le deuxième cycle dure 3 ans et est sanctionné par la délivrance du DFASM : diplôme de formation approfondie en science médicale.

Les épreuves classantes nationales (ECN) seront organisées en fin de 5^{ème} année. En complément, des Examens Cliniques Objectifs et Structurés (ECOS) seront organisés en fin de cycle. Les ECOS sont un outil basé sur la **simulation** permettant d'évaluer de manière standardisée le **comportement et les performances professionnelles**.

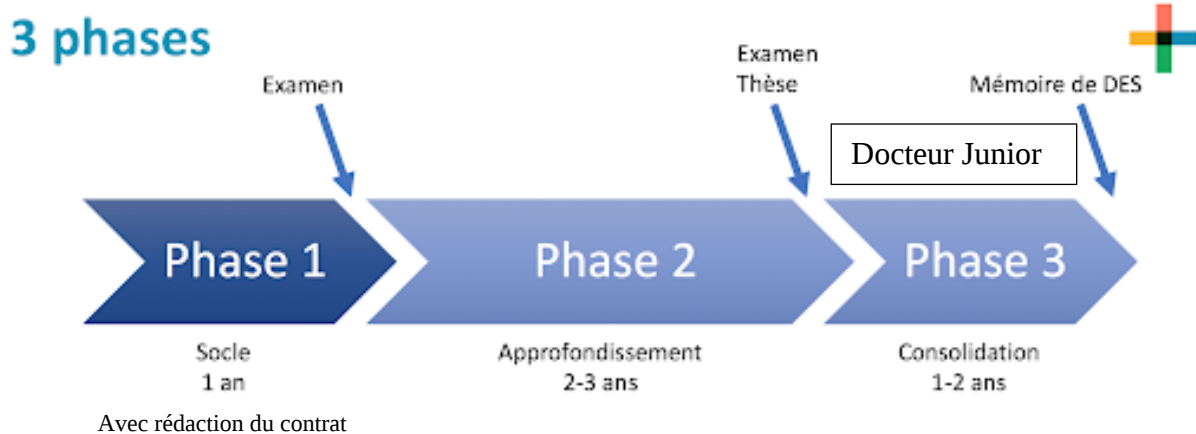


ORGANISATION DU 3EME CYCLE

LES TEXTES REGLEMENTAIRES

- Arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine

LES PHASES



Chaque phase doit être validée pour permettre le passage en phase suivante.

Un ou plusieurs semestres peuvent être invalidés. Dans ce cas, l'interne reste dans sa phase pendant la durée du/des semestre(s) à rattraper. Il passera en phase suivante une fois le/les semestre(s) validé(s).

PARTICULARITES

Biologie médicale : phase 1 d'une durée de 2 ans + phase 2 d'une durée d'1 an.

Pas de phase de consolidation pour la médecine générale

LA PHASE DE CONSOLIDATION

Les différentes étapes du parcours de formation

Les étapes du parcours de formation progressif du docteur junior doivent respecter les principes suivants :

1. Entretien réalisé par le praticien maitre de stage avec le docteur junior, en lien avec le coordonnateur de la spécialité. Cet entretien a pour objectif d'évaluer et d'apprécier la nature, le nombre et les conditions de réalisation des actes qu'il est en mesure d'accomplir en autonomie supervisée et d'adapter, le cas échéant, son parcours de formation progressif en fonction de ses besoins de formation.
2. Le praticien maitre de stage accompagne le docteur junior dont il assure l'encadrement et dont il a la responsabilité, tout au long de son parcours de formation. Pour cela, il le forme à la pratique de sa spécialité selon les modalités de sa maquette de formation et amène le docteur junior à réaliser les actes et les mises en situations mentionnés dans le référentiel annexé à l'arrêté du 16 janvier 2020 précité, de manière progressive afin qu'il acquière davantage de confiance, d'initiative et d'autonomie professionnelles à la fin de la phase de consolidation.
3. Progression du docteur junior : Elle est appréciée par le praticien maitre de stage qui le supervise.
Pour les maquettes de formation dont la phase de consolidation est d'un an : un bilan d'étape est réalisé tous les deux mois ;
Pour les maquettes de formation dont la phase de consolidation est de deux ans : un bilan d'étape est réalisé tous les deux mois la première année et tous les trois mois la dernière année.

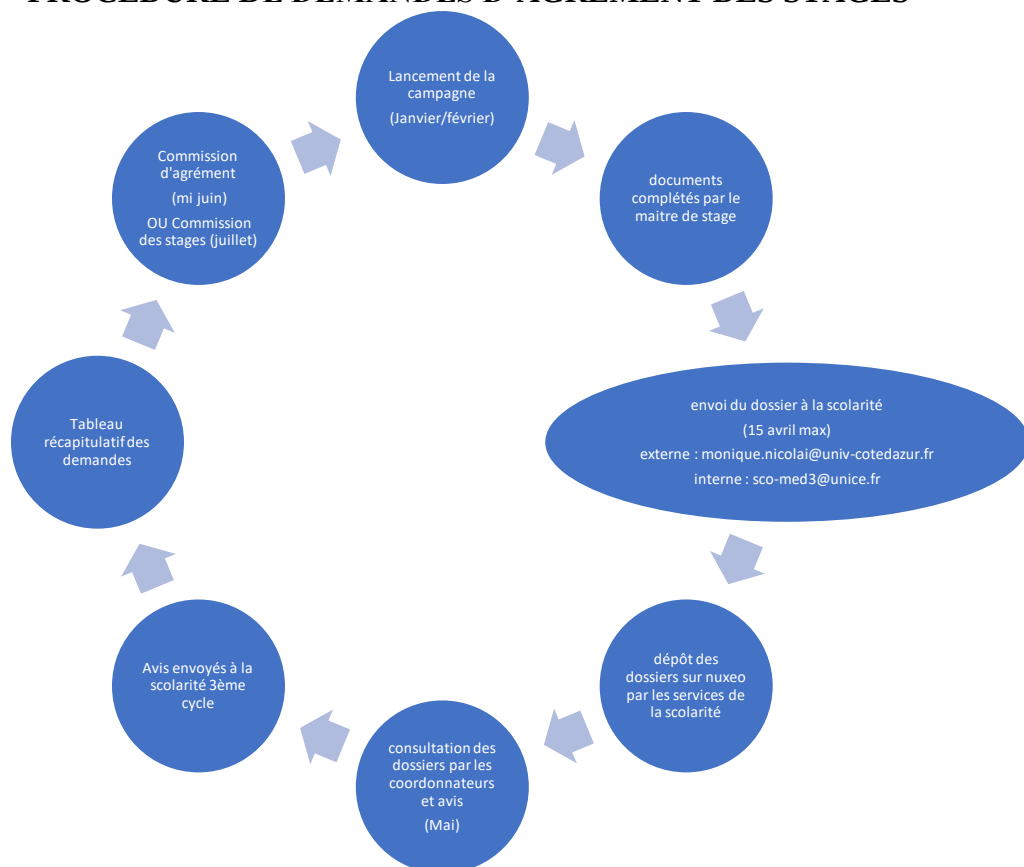
LES AGREMENTS DE STAGE

1 agrément unique par phase pour les externes proposé à la commission de stages et de gardes en juillet pour l'année universitaire à venir.

2 types d'agréments possibles :

- *Agrément principal* : donné au titre de la spécialité dans laquelle le responsable médical du lieu de stage ou le praticien maître de stage est qualifié
- *Agrément complémentaire* : donné au titre d'une ou d'autres spécialités pour lequel le lieu de stage ou le maître de stage est reconnu comme formateur

PROCEDURE DE DEMANDES D'AGREMENT DES STAGES



Les commissions peuvent proposer de :

- Donner ou renouveler un agrément sans réserve (5 ans)
- Donner un agrément conditionnel (1 an)
- Suspendre un agrément (décision motivée + recommandations) pour le semestre suivant
- Retirer un agrément (décision motivée + recommandations)
- Refuser un agrément (décision motivée + recommandations)

EVALUATION DE STAGE

1. ETUDIANTS DU 2EME CYCLE

L'évaluation porte sur :

- la mise en application des connaissances
- le comportement avec les malades, avec le personnel
- la ponctualité, le sérieux
- les connaissances théoriques

et permet la validation du stage

L'évaluation du stage se fait essentiellement sur le logiciel DIOSEL :

Accès au logiciel

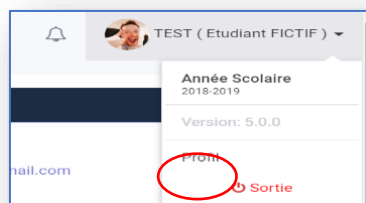
Le lien du site est : upec.diosel.fr

Votre identifiant et le mot de passe :

- Identifiant (UserName) : l'**identifiant de l'ancien site**, à savoir il est souvent composé de la première lettre de votre prénom suivi de votre nom (exemple 1 : identifiant pour Jean-Pierre DUPOND = jpdupond).
- **Mot de passe** : pour la première connexion, il faut taper st@ge2 (à changer impérativement lors de votre 1ère connexion). Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquer sur « Mot de passe oublié », un nouveau mot de passe vous sera envoyé sur votre boîte mail.



Pour personnaliser le mot de passe ou pour télécharger votre photo cliquer sur votre identifiant en haut à gauche de l'écran et chercher la page « Profil ».



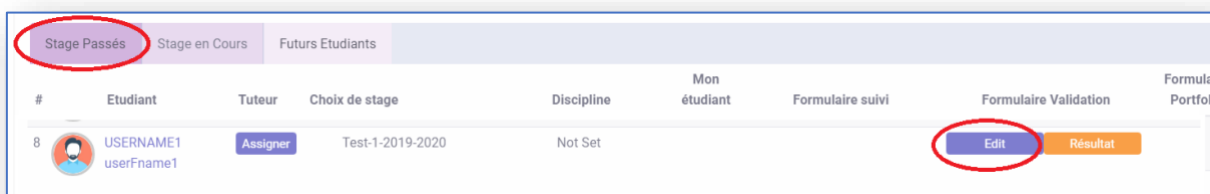
Evaluation des étudiants

Après la connexion, vous verrez apparaître sur la page d'accueil, les terrains de stages à votre responsabilité et chacun, trois onglets « Stages Passé », « Stages en cours » et « Stages futurs ». Dans chaque onglet vous trouverez les étudiants concernés et plusieurs liens d'évaluation. Vous devez **cliquer sur « Edit »** [Edit](#) du « **Formulaire Validation** » pour saisir l'évaluation de fin de stage.

Etudiants « en cours » vs « passés »

Les étudiants affichés sur la page d'accueil sont ceux en cours de stage mais si vous cherchez les étudiants ayant fini le stage dans vos services, **il faut cliquer sur l'onglet « stage passés »** ou **changer d'année si besoin** [2018-2019](#).

Attention : Pour l'évaluation des stages de l'été il faut cliquer sur Stages Passées



#	Etudiant	Tuteur	Choix de stage	Discipline	Mon étudiant	Formulaire suivi	Formulaire Validation	Formulaire Portfolio
8	 USERNAME1 userFname1	Assigner	Test-1-2019-2020	Not Set			Edit Résultat	

Compléter la grille de notation en cliquant sur « **Soumettre tous** » une fois le **formulaire entièrement complété**

Formulaire : VALIDATION STAGE HOSP DFASM [Quitter la page](#)

questions avec * sont obligatoires

Validation de stage hospitalier DFASM

Comportement/Assiduité/Tenue *	1	Soumettre
Qualités des observations médicales et des présentations de malades (capacité de synthèse lors des visites, staff...) *	1	Soumettre
Participation de l'étudiant aux activités de formation organisées dans le service *	1	Soumettre
Relations avec les équipes soignantes et les malades *	1	Soumettre
Acquisition de geste pratique *	1	Soumettre
Acquisition des 5 principaux objectifs du contrat pédagogique *	1	Soumettre

Épreuve Clinique (sur 40 points) *	0	Soumettre
Congés (Nb de jours ouvrables) : si pas de congé indiquer aucun *		Soumettre
Absences (Nb de jours ouvrables) : si pas d'absence indiquer aucun *		Soumettre
Proposition de validation de stage : (La validation d'un stage est prononcée, à l'issue de celui-ci, par le Doyen sur avis du responsable pédagogique du stage) *	Stage Validé	Soumettre
Observation du responsable pédagogique :		Soumettre
		Soumettre tous
Score total : .		

Signature de l'évaluation

Le lien « **Résultat** » [Résultat](#) vous permet de vérifier le résultat de l'évaluation remplie avant votre signature. L'étape de signature de l'évaluation est pour approuver et verrouiller le formulaire. L'étudiant sera ensuite invité à signer l'évaluation ce qui vaut prise de connaissance de la note d'évaluation par l'étudiant. Les résultats seront ensuite récupérés par la scolarité et seront utilisés dans le suivi du parcours de l'étudiant.

Déverrouiller l'évaluation

Après la signature, l'évaluation sera verrouillée et sera transmise à scolarité. Si un changement de l'évaluation est nécessaire après la signature, la scolarité pourra déverrouiller l'évaluation à votre demande.

Statut des évaluations

Pour chaque évaluation saisie dans u-stage, deux carrés d'information apparaissent : le nom de l'enseignant qui a saisi le formulaire et le nom de l'enseignant qui a signé l'évaluation.

Edit	Résultat
Test Vahid	Test Vahid

Assigner les étudiants aux tuteurs

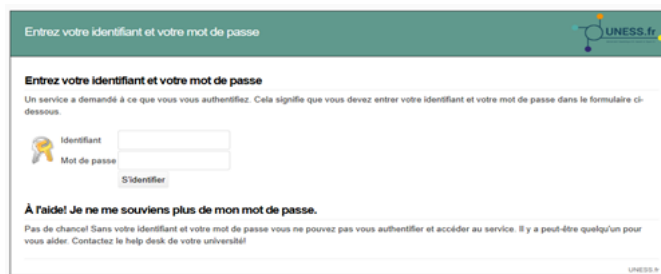
Dans certaines facultés, des évaluations au cours de stage sont effectuées en plus de l'évaluation de fin de stage. Les étudiants remplissent les questionnaires de suivi au fur et à mesure que le stage progresse et les tuteurs les valident. Il est donc possible de transmettre à la scolarité le(s) questionnaire(s) du suivi des objectifs pédagogiques de stages, avec la liste des tuteurs (membres du service participant à l'encadrement du stagiaire). Vous pouvez si vous le souhaitez, assigner [Assigner](#) des étudiants aux tuteurs afin d'organiser le suivi et l'évaluations des étudiants.

2. ETUDIANTS DU 3EME CYCLE

- Entrer l'adresse suivante <https://sides.uness.fr/elearning>
- Sélectionner **UNESS International et comptes non universitaires** (puisque vous n'avez pas d'adresse de l'université)



- Rentrer vos identifiants qui vous ont été fourni dans l'écran suivant



En cas de force majeure, vous avez le recours de faire une évaluation papier en téléchargeant le formulaire via le lien ci-dessous :

<http://unice.fr/faculte-de-medecine/etudes/medecine/des-desc/Fiches-evaluations-stages>

L'évaluation papier est à renvoyer scannée **UNIQUEMENT** par mail à sco-med3@unice.fr
Une copie doit également être donnée à l'interne.

PAIEMENT DES INDEMNITES DU MAITRE DE STAGE

Le paiement des indemnités est effectué **sous condition** de l'envoi/de la saisie par le maitre de stage de l'évaluation de l'étudiant :

Une fois l'évaluation transmise/validée dans les délais fixés par les services de la Faculté, un état de paiement est établi tous les bimestres (pour les externes), tous les semestres (pour les internes) en fonction de votre droit d'option.

La mise en paiement peut prendre quelques mois.

Pour les externes :

Les documents demandés doivent être retournés/saisis au plus tard le mois qui suit la fin du stage.

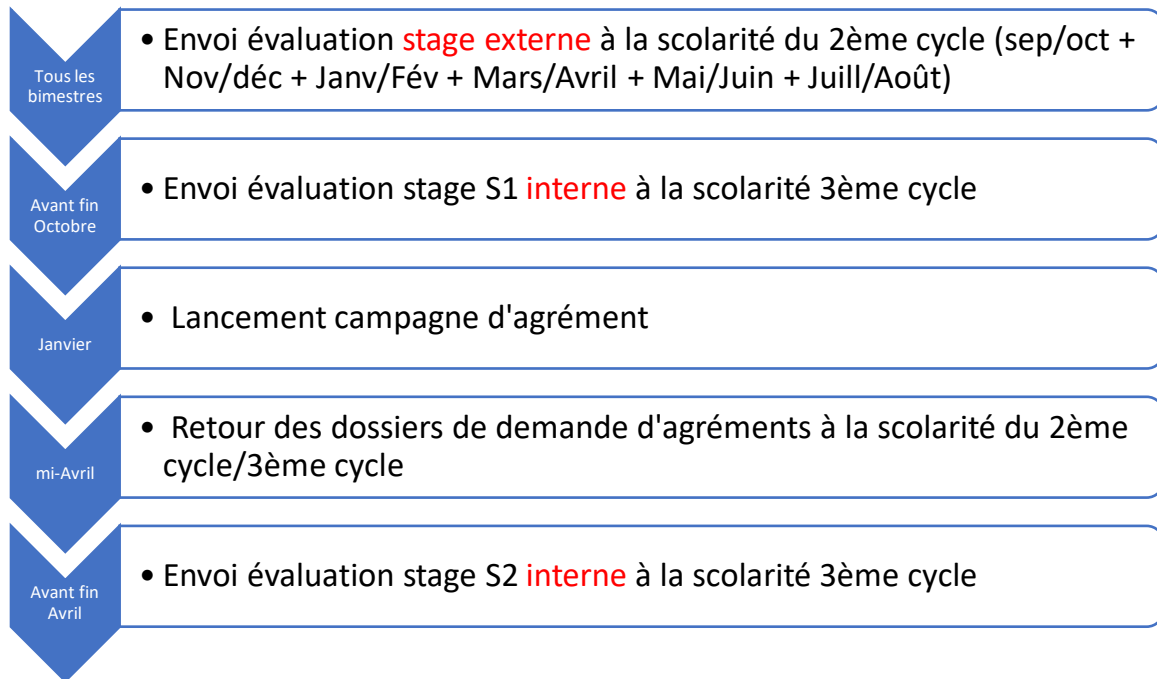
Pour les internes :

Les documents demandés doivent être retournés/saisis au plus tard le 30 avril pour le semestre de novembre à avril et le 31 octobre pour le semestre de mai à octobre, délai de rigueur.



Passé ces délais, et après réception des pièces réclamées, la mise en paiement, qui est réalisée tous les bimestres/semestres, sera effective sur le bimestre/semestre suivant. Aucun paiement au fil de l'eau ne sera donc réalisé.

CALENDRIER DES ACTIONS A MENER



DUREE DES MAQUETTES – 3^e cycle

(Accès maquette en cliquant sur la discipline)

DES de la discipline chirurgicale :	SOCLE	APPROFOND.	CONSOLIDAT°	TOTAL MAQUETTE
- chirurgie maxillo-faciale ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- chirurgie orale ;	1 AN	2 ANS	2 ANS	5 ANS
- chirurgie orthopédique et traumatologique ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- chirurgie pédiatrique ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- chirurgie thoracique et cardiovasculaire ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- chirurgie vasculaire ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- chirurgie viscérale et digestive ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- gynécologie obstétrique ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- neurochirurgie ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- ophtalmologie ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale ;	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
- urologie.	1 AN	3 ANS	2 ANS	6 ANS
II. DES de la discipline médicale :	SOCLE	APPROFOND.	CONSOLIDAT°	TOTAL MAQUETTE
- allergologie (co-DES) ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- anatomie et cytologie pathologiques ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- anesthésie-réanimation (co-DES) ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- dermatologie et vénéréologie ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- endocrinologie-diabétologie-nutrition ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- génétique médicale ;	1 AN	3 ANS	1 AN	4 ANS
- gériatrie ;	1 AN	3 ANS	1 AN	4 ANS
- gynécologie médicale ;	1 AN	3 ANS	1 AN	4 ANS
- hématologie ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- hépato-gastro-enterologie ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- maladies infectieuses et tropicales (co-DES) ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- médecine cardiovasculaire (co-DES) ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- médecine d'urgence ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- médecine et santé au travail ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- médecine générale ;	1 AN	2 ANS		3 ANS

III. DES de la discipline biologique :	SOCLE	APPROFOND.	CONSOLIDAT°	TOTAL MAQUETTE
- médecine intensive-réanimation (co-DES) ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- médecine interne et immunologie clinique (co-DES) ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- médecine légale et expertises médicales ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- médecine nucléaire ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- médecine physique et de réadaptation ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- médecine vasculaire (co-DES) ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- néphrologie ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- neurologie ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- oncologie ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- pédiatrie ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- pneumologie ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- psychiatrie ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- radiologie et imagerie médicale ;	1 AN	3 ANS	1 AN	5 ANS
- rhumatologie ;	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
- santé publique.	1 AN	2 ANS	1 AN	4 ANS
III. DES de la discipline biologique :	SOCLE	APPROFOND.	CONSOLIDAT°	TOTAL MAQUETTE
- biologie médicale	2 ANS	1 AN	1 AN	4 ANS

COORDONNATEURS DE DES – 3^e cycle

DES	COORD. LOCAL (Président) de la discipline	Mail coordonnateur
CHIR. MAXILLO-FACIALE	Savoldelli	Charles.SAVOLDELLI@univ-cotedazur.fr
CHIR ORALE	Savoldelli	Charles.SAVOLDELLI@univ-cotedazur.fr
CHIR. ORTHOPEDIQUE	Boileau	Pascal.BOILEAU@univ-cotedazur.fr
CHIR.PEDIATRIQUE	Bréaud	Jean.BREAUD@univ-cotedazur.fr
CHIR.PLASTIQUE	Balaguer	balaguer.t@chu-nice.fr
CHIR.THORACIQUE	Mouroux	Jerome.MOUROUX@univ-cotedazur.fr
CHIR.VASCULAIRE	Jean-Baptiste	Elixene.JEAN-BAPTISTE@univ-cotedazur.fr
CHIR.VISCERALE	Iannelli	iannelli.a@chu-nice.fr
GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	Delotte	Jerome.DELOTTE@univ-cotedazur.fr delotte.j@chu-nice.fr
NEUROCHIRURGIE	Lonjon	Michel.LONJON@univ-cotedazur.fr
OPHTALMOLOGIE	Baillif	Stephanie.BAILLIF@univ-cotedazur.fr
ORL	Castillo	Laurent.CASTILLO@univ-cotedazur.fr
CHIR.UROLOGIQUE	Durand	Matthieu.DURAND@univ-cotedazur.fr

DES	COORD. LOCAL (Président) de la discipline	Mail coordonnateur
ALLERGOLOGIE (CoDES med int/mal inf)	Leroy	leroy.s2@chu-nice.fr
ANATOMO-PATHO	Michiels	Jean-Francois.MICHIELS@univ-cotedazur.fr
ANESTH. REA (co DES med intensive réa)	Raucoules	Marc.RAUCOULES-AIME@univ-cotedazur.fr
MEDECINE CARDIO VASCULAIRE (CoDES med vasc)	Ferrari	Emile.FERRARI@univ-cotedazur.fr ferrari.e@chu-nice.fr

DES	COORD. LOCAL (Président) de la discipline	Mail coordonnateur
DERMATOLOGIE	Montaudie	Henri.MONTAUDIE@univ-cotedazur.fr
ENDOCRINOLOGIE	Chevalier N.	Nicolas.CHEVALIER@univ-cotedazur.fr
GENETIQUE MEDICALE	Paquis V.	Veronique.PAQUIS@univ-cotedazur.fr
GERIATRIE	Guérin	Olivier.GUERIN@univ-cotedazur.fr
GYNECOLOGIE MEDICALE	Delotte	Jerome.DELOTTE@univ-cotedazur.fr delotte.j@chu-nice.fr Nicolas.CHEVALIER@univ-cotedazur.fr
HEMATOLOGIE	Cluzeau	Thomas.CLUZEAU@univ-cotedazur.fr
HEPATO GASTRO	Piche	Thierry.PICHE@univ-cotedazur.fr piche.t@chu-nice.fr
MALADIE INFECTIEUSES (Co DES med interne/allergo)		
MEDECINE D'URGENCE	Levrault	Jacques.LEVRAUT@univ-cotedazur.fr
MED.DU TRAVAIL	Planchard J.	planchard.jh@chu-nice.fr
MEDECINE INTENSIVE REA (Co DES anesth réa)	Bernardin	Gilles.BERNARDIN@univ-cotedazur.fr
MED.INTERNE et immuno clinique (Co DES mal inf/allergo)	Rosenthal	Eric.ROSENTHAL@univ-cotedazur.fr
MEDECINE LEGALE	Alunni	Veronique.ALUNNI@univ-cotedazur.fr
MED.NUCLEAIRE	Darcourt	Jacques.DARCOURT@univ-cotedazur.fr
MEDECINE PHYSIQUE	Fournier-Mehouas	fournier-mehouas.m@chu-nice.fr
MEDECINE VASCULAIRE (CoDES med cardio vasc)	Leftheriotis	Georges.LEFTHERIOTIS@univ-cotedazur.fr
NEPHROLOGIE	Esnault	esnault.v@chu-nice.fr
NEUROLOGIE	Thomas	Pierre.THOMAS@univ-cotedazur.fr
ONCOLOGIE	Ferrero	Jean-Marc.FERRERO@univ-cotedazur.fr jean-marc.ferrero@nice.unicancer.fr
PEDIATRIE	Chami	Lisa.GIOVANNINI-CHAMI@univ-cotedazur.fr
PNEUMOLOGIE	Marquette	Charles.MARQUETTE@univ-cotedazur.fr marquette.c@chu-nice.fr

DES	COORD. LOCAL (Président) de la discipline	Mail coordonnateur
PSYCHIATRIE	Benoit	Michel.BENOIT@univ-cotedazur.fr
RADIOLOGIE	Padovani	Bernard.PADOVANI@univ-cotedazur.fr
RHUMATOLOGIE	Breuil	Veronique.BREUIL@univ-cotedazur.fr
SANTE PUBLIQUE	Pradier	Christian.PRADIER@univ-cotedazur.fr

DES	COORD. LOCAL (Président) de la discipline	Mail coordonnateur
MED GENERALE	Darmon	David.DARMON@univ-cotedazur.fr

DES	COORD. LOCAL (Président) de la discipline	Mail coordonnateur
BIOLOGIE (phase socle : 4 S)	Giordanengo	Valerie.GIORDANENGO@univ-cotedazur.fr